

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Tour-du-Pin, le 31 mai 2018

## Cérémonie funéraire du 2 juin 2018 : Maëlys De Araujo

Les parents de Maëlys de Araujo ont choisi d'enterrer leur fille à la Tour du Pin et ont fait savoir que la cérémonie qui précédera l'enterrement qui aura lieu à 14h30 à l'église sera ouverte au public. Ils souhaitent en revanche que l'inhumation se déroule dans l'intimité.

Du fait d'un possible afflux de personnes et de médias, de l'exiguïté du site, et afin que les vœux de la famille que la cérémonie se déroule dans la sérénité et le recueillement soient respectés, en toute sécurité, une organisation spécifique a été mise en place.

Trois réunions de travail présidées par la sous-préfecture, ont réuni les mairies de la Tour du Pin et de Saint Clair de la Tour (élus, services techniques, polices municipales), la paroisse, l'entreprise de pompe funèbre chargée par la famille d'organiser la cérémonie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Gendarmerie Nationale.

Les dispositions suivantes ont été arrêtées :

### **I pour ce qui concerne le public :**

- du fait de l'exiguïté de l'église qui ne peut accueillir que 400 personnes la famille a souhaité l'installation d'un écran géant sur le parvis qui permettra à 600 personnes environ de suivre la cérémonie de l'extérieur, soit 1000 personnes maximum ;
- afin de permettre au maximum de personnes de suivre la cérémonie à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, et pour éviter les conflits d'usage piétons/véhicules, l'accès de l'église aux véhicules et le stationnement aux abords seront strictement interdits dès 8h00 samedi matin et jusqu'à la fin de la cérémonie ;
- des parkings relais sont indiqués dans le plan de circulation joint, ainsi que les cheminements piétons sécurisés permettant de rejoindre l'église à pied ;
- l'entrée dans l'église sera réservée en priorité aux membres de la famille et fera l'objet d'un filtrage pour des raisons de sécurité ;
- une fois l'église et le parvis saturés les personnes seront installées dans les rues adjacentes sans possibilité de voir l'écran géant ;

- l'accès au cimetière et à ses abords sera interdit aux véhicules et aux piétons dès 8h00 samedi matin ;

## **II pour ce qui concerne la presse :**

- les parents de Maëlys ne souhaitent pas que la presse puisse pénétrer dans l'église pour garantir la sérénité de la cérémonie, ni qu'elle soit présente au cimetière l'inhumation devant avoir lieu dans l'intimité ;

- les journalistes pourront être présents sur le parvis, dans la limite des places disponibles ;

- le plan joint indique les parkings qui sont réservés aux véhicules de presse ;

## **III pour ce qui concerne la sécurité de l'évènement :**

Un important dispositif de sécurité composé de plusieurs dizaines d'agents techniques de la mairie, policiers municipaux, gendarmes en civil et en tenue, est mobilisé afin de garantir : le filtrage à l'entrée de l'église, l'impossibilité d'accès des véhicules à l'église et au cimetière (sauf cortège familial, véhicules de secours), la bonne arrivée du cortège du cercueil et de la famille à l'église puis au cimetière puis leur départ, le bon déroulement de la cérémonie, la circulation dans la Tour du Pin.

Un dispositif spécifique de secours est mis en place par le SDIS 38 avec une équipe dédiée.

La gendarmerie et le SDIS disposent de réserves d'intervention permettant de faire monter en puissance leur dispositif en tant que de besoin.

### **De manière générale il est rappelé :**

- que l'accès à l'église et au parvis **sera limité à environ 1000 personnes**, mais que l'évènement sera largement retransmis par la presse pour les personnes qui n'auront pas accès

- que les parents de Maëlys souhaitent que la cérémonie à l'église **soit un moment de sérénité et de recueillement en sa mémoire**

- qu'ils souhaitent en outre **que l'inhumation se déroule dans l'intimité**

**Nous remercions l'ensemble des personnes qui souhaiteraient être présentes de bien vouloir prendre en compte ces préoccupations**

#### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone :04 76 60 48 07

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38